

**APPEL AUX SCIENTIFIQUES POUR LEUR PARTICIPATION CONCRETE A LA  
PREPARATION ET AUX DEBATS DU 2ème FORUM SOCIAL EUROPEEN  
(Paris - Saint Denis novembre 2003)**

Les travailleurs du service public de la recherche sont engagés dans une résistance décisive pour leur avenir contre la politique d'un gouvernement qui à la fois détruit toute perspective d'emploi public pour les jeunes scientifiques, affaiblit les organismes publics de recherche en bloquant leur financement et prépare un véritable déclin national en déstructurant les capacités du pays à contribuer au développement des connaissances dans l'ensemble des secteurs de la science et à transmettre aux jeunes tout l'éventail des compétences requises dans un pays développé.

Pour renforcer l'impact de cette résistance de la communauté scientifique, la CA du SNCS souligne la nécessité de l'intégrer pleinement au vaste mouvement social de contestation des doctrines et des pratiques du néolibéralisme qui va s'exprimer à Paris-Saint Denis en novembre prochain au sein du 2ème Forum Social Européen.

Ce Forum est un vaste rassemblement de toutes les forces sociales - à commencer par celles du mouvement syndical européen - qui s'opposent au démantèlement des services publics et à leur privatisation, à la marchandisation effrénée de toutes les activités, en particulier des services de la santé, de l'éducation, de la recherche et de la culture; qui s'opposent également aux politiques de militarisation et aux nouvelles guerres coloniales visant à garantir par la force et la violence un ordre économique et social mondial fondé sur la domination des plus puissantes entreprises multinationales et des Etats qui servent leurs intérêts.

Le Forum Social Européen ouvre ainsi, dès sa préparation, un espace d'échanges et de communication permettant l'élargissement et l'approfondissement des débats citoyens. La CA considère que ce mouvement social mondial de contestation du néolibéralisme peut apporter une contribution essentielle à la création d'un rapport de forces capable de mettre en échec les tenants de cette idéologie, qui inspirent directement la politique scientifique du gouvernement Chirac-Raffarin rejetée par la communauté scientifique.

C'est pourquoi, conformément au mandat du dernier congrès du SNCS, la CA appelle les travailleurs scientifiques à participer activement aux débats du 2ème Forum Social Européen et à contribuer concrètement à sa préparation. A cet effet, elle mandate le Bureau national pour créer un groupe de travail ouvert à tous les syndiqués pour coordonner les initiatives du SNCS au sein du 2ème FSE et notamment pour atteindre les objectifs suivants :

1/ En liaison avec le SNESup, prendre contact avec les syndicats européens de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et avec les organisations membres du réseau INES et de la FMTS pour proposer et préparer l'animation de débats ouverts à tous les participants sur la politique scientifique au sein du FSE ;

2/ Contribuer à convaincre de nombreux chercheurs, notamment parmi les plus jeunes, à s'engager (connaissance d'une ou deux langues européennes requise) dans toutes les activités d'organisation et de fonctionnement du 2ème FSE ;

3/ Engager le maximum de scientifiques à participer aux très nombreux débats qui se tiendront au sein du 2ème FSE sur toutes les thématiques du Forum, pour faire entendre le mieux possible au sein de ces débats les approches et les opinions des acteurs du service public de recherche ;

4/ Susciter des candidatures pour présenter et défendre au sein des débats du FSE les analyses et objectifs défendus par le SNCS. Par souci d'efficacité, la CA recommande de concentrer en priorité les interventions des militants du SNCS sur trois objectifs stratégiques :

- le besoin pour la collectivité nationale de disposer d'un service public de recherche financé principalement par des crédits publics ;
- la nécessité de préserver et renforcer en Europe les universités et organismes de recherche du secteur public, en les dotant d'instances scientifiques majoritairement élues par les personnels, indépendantes des lobbies industriels et financiers ainsi que des "think tanks" idéologiques ou politiques, seul moyen de disposer de procédures transparentes et compétentes pour l'évaluation des activités scientifiques ;
- la nécessité de disposer d'un statut spécifique des chercheurs et enseignants chercheurs au sein de la fonction publique pour :
  - garantir leur liberté de recherche et leur indépendance dans le cadre de l'autonomie des organismes publics d'enseignement et de recherche;
  - permettre l'accumulation et la préservation des expériences et du savoir acquis, ainsi que la possibilité d'une programmation à long terme de la recherche, garanties par la stabilité des emplois publics;
  - faciliter la mobilité des personnels entre laboratoires et organismes d'enseignement et de recherche, y compris à l'échelle européenne ;
  - assurer aux scientifiques la liberté de s'engager dans les débats publics où ils peuvent apporter des informations sur l'état le plus récent des connaissances;
  - participer en toute indépendance à des expertises transparentes et contradictoires sur l'intérêt de tel ou tel programme scientifique ou technologique, mais aussi, éventuellement, alerter l'opinion publique sur les besoins de recourir au principe de précaution et sur les actions à mettre en œuvre pour garantir dans toutes leurs dimensions l'innocuité et la durabilité des applications de la science et de la technologie.

Pour concrétiser l'engagement du SNCS dans la préparation du 2ème FSE de Paris Saint-Denis, la CA mandate le BN pour inscrire le syndicat comme membre à part entière du Comité d'Initiative français en charge de cette préparation et d'acquitter la cotisation requise pour rendre cette inscription effective.

Meudon, 5 juillet 2003